

ADAPTATION LOCALE DU PROTOCOLE SANITAIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR LE LEGTA

ANNÉE DE FORMATION 2020-2021

Aménagements relatifs au fonctionnement du LEGTA d'Auzeville dans le contexte
COVID-19 / Novembre 2020

L'adaptation au protocole continue à s'appuyer sur les principes appliqués depuis le début de la gestion de la crise sanitaire au regard du **P.R.A. de l'EPLEFPA**.

N.B. : Ce document sera présenté pour validation lors de la prochaine CoHS de l'EPLEFPA. Toutefois, les indications qu'il comporte sont en vigueur dès sa diffusion (semaine 45).

L'application des gestes barrières

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est réalisée toutes **les deux heures** et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin pendant le nettoyage des locaux avant l'arrivée, pendant les pauses et au moment du déjeuner.

L'aération des salles se fera par les personnels ou les apprenants sur le temps des pauses et du repas.

La limitation du brassage des apprenant-e-s

Aménagement pour les points appelant à une situation particulière :

1. L'arrivée et le départ des élèves et étudiants : les horaires de cours ne sont pas modifiés.

La multiplicité des bâtiments, affectés à des niveaux de classes différents, permet de minimiser le brassage :

- B27 : essentiellement CPGE
- B26 : essentiellement BTSA
- B22 : 2nde GT et 1^{ère} STAV
- B20 : Secondaire (rez-de-chaussée : 2nde GT et 1^{ère} ; 1^{er} étage : Terminales)

2. La circulation des élèves et étudiants dans les bâtiments :

Les emplois du temps sont remaniés afin de renforcer le maintien d'une classe dans une seule salle de cours. La mise en œuvre est effective au 09 novembre 2020 (ces adaptations ne concernent pas les salles spécialisées, à savoir les Labos, les Salles informatiques, les Ateliers).

Les principes régissant la gestion des salles sont les suivants :

- Une salle attribuée à une classe,
- Une salle attribuée à 1/2 groupe de classe,
- Les apprenants se déplacent a minima, ce sont les enseignants qui se déplacent,
- L'utilisation des salles spécialisées est toujours permise, selon les règles du protocole sanitaire,
- Les bâtiments concernés par les adaptations sont : B20 (y compris salles informatiques), B22, B26, B27, atelier salle 1.

Les sens de circulation sont affichés à l'entrée des bâtiments (conformément à la mise en place des précédentes mesures sanitaires (cf. plan de PRA).

Cas particulier des Laboratoires :

- Séances de TIPE (CPGE) : une adaptation des activités sera étudiée par les enseignants concernés, afin d'éviter le brassage entre 1^e et 2^e année,
- Séances de TP pour les classes non dédoublées (1^{ère} STAV Amg et Prd ; Term STAV Prd ; Term G) : une adaptation des séances en ½ groupe sera possible au cas par cas, selon les besoins des enseignants. A titre exceptionnel, un TP pourra être annulé si les conditions matérielles ne permettent pas son déroulement dans le respect des règles sanitaires.

3. Les temps de pause des élèves et étudiants : les horaires de cours décalés dans le temps (potentiellement toutes les 30 minutes), et la répartition géographique des classes dans les bâtiments, permettent de minimiser le brassage des élèves.

4. La restauration des élèves et étudiants.

Afin de garantir le respect des règles sanitaires pendant les repas, il est expressément demandé aux apprenants de respecter les consignes suivantes :

- Ne pas se présenter au Self avant l'heure de passage définie pour sa classe
- Respecter l'heure de passage définie par classe
- Prendre son repas avec des élèves de sa propre classe
- Respecter la distanciation entre individus (occuper une place sur deux en quinconce)
- Les étudiants des classes Prépas d'Auzeville et d'Ozenne, ainsi que les BTSA ANABIO2 et APV2 :
 - Prendront le repas de midi dans la salle de restauration des personnels (Scramble) – qui est réservée à cet effet – et selon un ordre de passage pré-établi, à respecter scrupuleusement.
 - Leur entrée se fera par la porte du restaurant des personnels.

La limitation du brassage des personnels au bâtiment 47

Mise en place du télétravail

La plupart des bureaux sont individuels.

La mise en place du télétravail est favorisée pour les personnes qui ne sont pas en contact direct avec les élèves, une concertation a été organisée sur ce sujet le 03/11 avec les personnels administratifs.

Le distributeur de café est mis hors service afin de limiter le passage dans le hall d'accueil.

La réalisation des périodes de formation en milieu professionnel

Stages individuels

Aucun stage individuel n'est prévu avant le mois de février 2021 (STAV et BTSA inclus).

Sorties pédagogiques

Les sorties pédagogiques ont été annulées pour la semaine du 02 au 06 novembre, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Pratique de l'EPS

Conformément aux instructions de l'Education nationale, la pratique de l'EPS a été adaptée pendant les cours obligatoires.

Options et section sportives (Rugby, volley) : ces deux activités sont **momentanément déprogrammées** et remplacées par des **activités physiques, techniques et ludiques**.

Afin de respecter le non-brassage des niveaux, le calendrier ci-dessous organise la rotation des niveaux sur les créneaux d'options. **La participation des élèves optionnaires reste obligatoire sur ces créneaux :**

Optionnaires Rugby et Volley			
Date	Niveaux de classe concernés	Date	Niveaux de classe concernés
Lundi 9/11	2°	Mardi 1/12	2°
Mardi 10/11	1° et T° Sur 2 lieux différents	Lundi 7/12	1°
Lundi 16/11	1°	Mardi 8/12	T°
Mardi 17/11	T°	Lundi 14/12	2°
Lundi 23/11	2°	Mardi 15/12	1°
Mardi 24/11	1°		
Lundi 30/11	T°		

Option Equitation : sont concernées :

- Les 4 classes de 2nde GT,
- Les 3 classes de 1^{ère} STAV,
- La classe de 1^{ère} G2.

Compte tenu du brassage des classes en centre équestre, la nécessité de recourir à un transporteur privé, et les contraintes liées à l'activité des centres équestres :

- Les reprises ont été annulées pour les 02 et 03 novembre,
- Les reprises ultérieures seront annulées jusqu'à nouvel ordre,
- Une adaptation des cours d'hippologie sera mise en œuvre, en dissociant les niveaux 2^{nde} GT et 1^{ère}.

Informations utiles

La tenue des réunions

Les réunions en distanciel seront privilégiées quand elles concernent des personnes extérieures à l'établissement. Les réunions internes pourront se tenir en présentiel dans le respect des gestes barrières. Des réunions en semi-présentiel seront organisées lorsqu'elles impliquent des personnels de l'établissement et des personnes extérieures.

Vie scolaire

Des moyens exceptionnels seront mis à disposition de la vie scolaire avec 2 ETP supplémentaires jusqu'aux congés de Noël, afin de permettre une surveillance renforcée des points sensibles repérés par le service vie scolaire.

L'utilisation de l'application « TousAntiCovid » permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la COVID-19. L'utilisateur peut ainsi agir directement pour sa santé et celle des autres en contribuant à rompre les chaînes de transmission et ralentir la propagation du virus.